

Juillet / août 1528

Réponse d'Érasme à Berquin¹

Lettre perdue – mais Érasme l'avait communiquée de de Brie, qui y répond le 13 août 1528 (# 2021).

« *Mihi porro epistolae tuae exemplo opus non erat, ut ad causae tuae patrocinium instructor fierem.* »

Je n'avais certes pas besoin d'un exemplaire de ta lettre « à un tel » pour être mieux armé à défendre ta cause.

1 = Berquin ; de Brie supprima probablement le nom de Berquin à cause des soupçons d'hétérodoxie qui pesaient alors sur Berquin (cf. # 2027, l. 1-16).

Sur cette affaire, déclenchée donc par Berquin, voir # 2046, 2047, 2048, 2077

2046 : à de Brie, 6 septembre 1528

« *Sane litteras eas quas ad quendam scripseram, liberius in amici sinum effundens quod sentiebam, quanquam in illis non arbitror esse quod vel verum non sit vel in Budaei nomen sit contumeliosum, tamen optarim in aliorum manus non venisse. Uni scriperam, cuius fidem habebam perspectam, nec tuam prudentiam arbitrabar egere monitoris, quanquam posterioribus litteris admaveram. Tantum enim abest ut illas scriperim aediturus, ut a duabus tantum lectas voluerim.* »

La lettre que j'avais écrite à une personne précise et où j'exprimais plus librement ma pensée dans le sein d'un ami, ne contenait rien sans doute qui ne fût vrai ou ne fût injurieux pour Budé : j'aurais préféré pourtant qu'elle ne fût pas tombée en d'autres mains. J'avais écrit à un destinataire unique dont la loyauté m'était connue et, quoique je t'aie averti dans ma lettre suivante, je ne pensais pas que ta sagesse eût besoin de conseil. Il s'en faut tant en effet que je l'ai écrite avec l'intention de la publier que j'ai voulu limiter à deux le nombre de ces lecteurs.